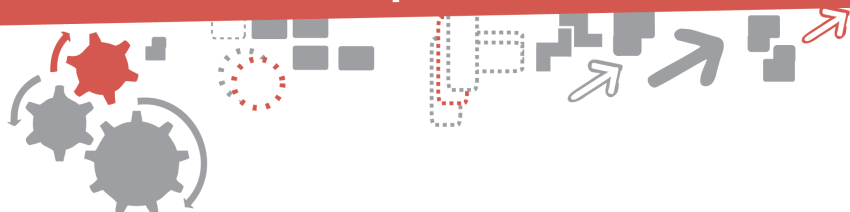




QU'EST-CE QUE L'UFAL ?

Une association pour les citoyens et les familles



Association familiale

(art. L211-1 du Code de l'action sociale et des familles)

- membre de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)
- membre de la Fédération Humaniste Européenne (FHE)
- ▶ agréée au titre de la jeunesse et de l'éducation populaire
- ▶ agréée pour représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique

Que défend l'UFAL ?

Depuis sa création en 1988,

l'UFAL est la seule association



au sein du mouvement familial.

Elle élabore ses actions et ses propositions à partir de positions critiques libérées de tout dogme idéologique, religieux, économique ou financier.

Ses valeurs :

→ → **Liberté, égalité, fraternité...**

L'action de l'UFAL se fonde sur les idéaux républicains : liberté, égalité et fraternité. Elle accorde une importance toute particulière aux principes de **laïcité**, de **démocratie**, de **solidarité**, de **sûreté**, de **souveraineté populaire** et de **développement écologique et social** qui seront déterminants au 21^e siècle.

La famille comme construction sociale

L'UFAL défend, de manière singulière au sein du mouvement familial, une conception diamétralement opposée aux visions biologisantes de la famille. À la conception biologique de la famille, nous opposons une conception sociale. À la vision naturaliste de la filiation, nous opposons la volonté de devenir parent.

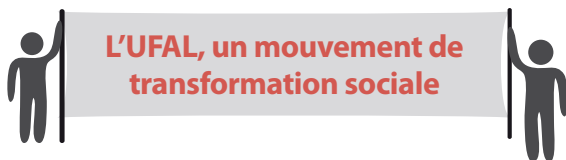
Nous militons pour une conception sociale de la famille, ce qui passe par la reconnaissance de toutes les familles sans exclusive, le respect du bien-être de l'enfant et la reconnaissance de l'individu comme base de la société.

...et laïcité, pour vivre libres et en paix !

La laïcité est inséparable de l'enseignement public depuis les lois Ferry et Goblet (1882 à 1886). Depuis la loi de Séparation du 9 décembre 1905, elle régit les rapports entre les pouvoirs et services publics (« la sphère publique ») et les religions.

Le principe de laïcité, devenu constitutionnel, assure à chacun **la liberté de conscience et l'égalité des droits, tout en lui permettant de pratiquer une religion s'il le souhaite**. Il soustrait les autorités et l'école publiques à toute influence religieuse.

Que fait l'UFAL ?



Le rôle de l'UFAL est :



- de définir et de **défendre les droits et les intérêts** matériels et moraux **des familles**, de les représenter en toutes circonstances, d'agir et d'intervenir en leur nom auprès des pouvoirs publics, des organismes semi-publics, des collectivités et des institutions publiques.



- d'**agir avec tous les partenaires constitutifs de la vie sociale** en vue de garantir les droits matériels et moraux des citoyens, des familles et des enfants dans le respect de la laïcité et des autres principes de la République sociale.

La force de l'UFAL : articuler action locale, au plus proche des besoins des familles, et réflexion globale pour mieux défendre leurs intérêts.

L'UFAL agit :

► **à l'intérieur des mouvements sociaux**, par la participation aux manifestations et à divers collectifs du mouvement social



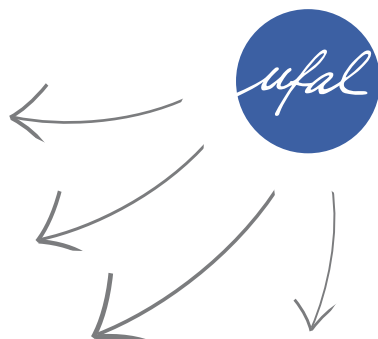
► **sur l'opinion publique** par la rédaction de communiqués de presse, d'articles, etc. et par la réalisation d'interviews dans les différents médias



► **auprès des citoyens** par de l'éducation populaire et par la production et la diffusion de propositions alternatives au travers de réunions publiques, colloques, forums, etc.



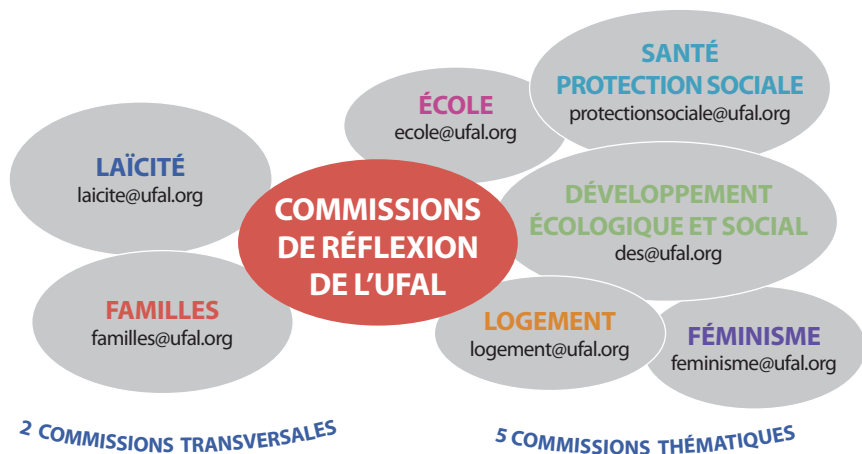
► **localement** par la réalisation d'initiatives concrètes de terrain (notamment pendant la Semaine de la Laïcité)



Comment fonctionne l'UFAL ?

Les commissions

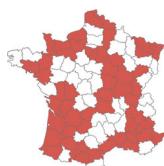
Destinées à optimiser l'efficacité de notre militantisme, les commissions sont des groupes thématiques de réflexion et d'action ouverts à tous les adhérents.



Les représentations de l'UFAL

Au niveau national Le Conseil d'Administration de l'UFAL désigne chaque année des représentants dans **diverses instances sociales et familiales** :

- Haut Conseil de la Famille (**HCF**)
- Union Nationale des Associations Familiales (**UNAF**)
- **Collectif laïque**
- Fédération Humaniste Européenne (**FHE**)
- Fédération Européenne des Maisons de la Laïcité (**FEML**)
- Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (**CNAJEP**)
- Réseau Education Populaire (**REP**)
- **ATTAC**
- **Go Laïcité !**



près de
150
représentations



Au niveau local Les adhérents de l'UFAL sont présents dans les **UDAF** (Unions Départementales des Associations Familiales) et dans de nombreuses instances : **CAF, CPAM, ARS, hôpitaux, OPHLM, CCAS...**

Adhérer à l'UFAL... pourquoi ?

L'UFAL est une association citoyenne qui vit par et pour les citoyens.



Pour **participer**, avec des milliers de familles déjà adhérentes, **à changer la société pour y vivre mieux aujourd'hui et demain.**

Pour **donner aux laïques et aux républicains un poids plus important** dans l'institution familiale UNAF, mais aussi dans le mouvement social en général.



Pour **s'impliquer activement dans la vie militante.** L'UFAL donne l'opportunité de s'engager collectivement autour d'actions visant à faire évoluer notre société.

À SAVOIR L'UFAL est une association indépendante, qui finance ses actions grâce :

- aux **cotisations** et aux **dons** de ses adhérents,
- au **fonds spécial** financé par une contribution de la CNAF et de la MSA versé annuellement par l'UNAF **en fonction du nombre d'adhérents et d'implantations du mouvement**,
- aux **financements des collectivités territoriales, institutions étatiques ou européennes**, dans le cadre d'actions spécifiques d'éducation populaire, de formation ou de terrain.

L'UFAL existe par les citoyens qui s'engagent avec elle.

Comment adhérer ?

en ligne sur www.ufal.org/soutien
en contactant le siège de l'UFAL
au **01 46 27 09 25**
par courriel à ufalsiege@ufal.org

UFAL Nationale

27 rue de la Réunion - 75020 Paris
01 46 27 09 25 - ufalsiege@ufal.org
www.ufal.org

UFAL locale

UN RÉSEAU FORT ET REPRÉSENTATIF !

ADHÉRENTS

un réseau
de **+** de

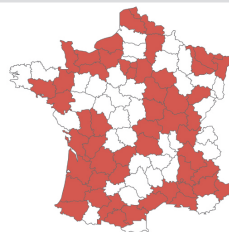
3 000
adhérents

Les adhérents de l'UFAL sont des familles de toutes formes : mariés, pacsés, célibataires...

IMPLANTATIONS

155
associations
locales et
départementales

réparties sur
60
départements



DES INITIATIVES MILITANTES VARIÉES

COMMISSIONS



Elles sont composées d'adhérents qui suivent les sujets d'actualité ayant un impact sur la vie des familles.

RELATIONS PRESSE

34
communiqués de
presse en 2013

diffusés pour faire respecter l'intérêt des familles et défendre les valeurs laïques et républicaines.



AUDITIONS

12
consultations*

sur divers sujets :
• allocations familiales
• PLFSS 2014
• congés parentaux
• mariage pour tous

par des instances politiques nationales (Sénat, Assemblée nationale, ministères...).

* Depuis les dernières présidentielles 2012

ÉDUCATION POPULAIRE

+ de 30
conférences
publiques
et formations
gratuites
par an

L'UFAL est agréée "Jeunesse et éducation populaire".

REPRÉSENTATIONS

Haut Conseil de la
Famille, hopitaux,
UDAF, CNAJEP, FHE,
ATTAC, REP, Go
Laïcité

près de
150
représentations

Des représentants de l'UFAL siègent dans diverses instances sociales et familiales.

INITIATIVES CITOYENNES

+ de 15 000 signataires
Contre le financement public de Civitas

Une pétition nationale initiée par l'UFAL qui a interpellé et mobilisé des milliers de citoyens.



ÉVÈNEMENT

+ de 1 000
participants
44 initiatives

Moment fort de l'année pour l'UFAL, la Semaine de la laïcité bat chaque année des records de participation !



UNE AUDIENCE EN CONSTANTE AUGMENTATION

SITES INTERNET

+ de 27 000
visiteurs uniques par mois



sur www.ufal.org, le site institutionnel de l'UFAL

RÉSEAUX SOCIAUX



+ de 40 000

abonnés sur UFAL Flash, la newsletter de l'UFAL



+ de 1 300
followers sur Twitter



+ de 910
"j'aime" sur Facebook